

Regroupement des militants syndicaux

(1974)

Cahier du RMS no 3

**Pour les élections du 15 novembre 1976.
Appel à la désignation de candidats des travailleurs.
sur la base des revendications ouvrières.**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie retraité du Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Regroupement des militants syndicaux

Cahier du RMS no 3.

Pour les élections du 15 novembre 1976.

**Appel à la désignation de candidats des travailleurs.
sur la base des revendications ouvrières.**

Montréal : Regroupement des militants syndicaux, 17 mai 1974,
16 pp.

[Autorisation formelle accordée par Louis Gill le 7 janvier 2003 de diffuser ce document dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : gill.louis@uqam.ca

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8,5" x 11".

Édition numérique réalisée le 2 juillet 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Regroupement des militants syndicaux

Cahier du RMS no 3.

**Pour les élections du 15 novembre 1976.
Appel à la désignation de candidats des travailleurs.
sur la base des revendications ouvrières.**



Montréal : Regroupement des militants syndicaux, 17 mai 1974,
16 pp.

[2]

DÉJÀ PARUS

CAHIER DU RMS NO. 1

L'ACTION POLITIQUE DES SYNDICATS ET LE PARTI DES TRAVAILLEURS

CAHIER DU RMS NO. 2

CAHIER DE REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS ORGANISÉS (CSN-FTQ-CEQ)

CONTRIBUTION DU RMS À L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE PROGRAMME OUVRIER

Les Cahiers du RMS s'attachent surtout à fournir aux militants syndicaux des textes, compte-rendus ayant trait aux principaux débats à l'intérieur du mouvement ouvrier organisé. Au centre de ces débats : l'action politique indépendante des travailleurs pour la défense de l'ensemble de leurs revendications.

Table des matières

Déclaration de principe du R.M.S.

- 1) De quel type de regroupement s'agit-il ?
- 2) Pourquoi un tel regroupement ?

Appel à la désignation de candidats des travailleurs sur la base des revendications ouvrières

- Les partis du patronat
- Le PQ contre les revendications des travailleurs
- La « participation » : PQ et mouvement ouvrier, deux positions irréconciliables
- Le PQ : faillite sur la question nationale
- Il faut offrir un choix réel aux travailleurs
- Des candidats des travailleurs
- Le RMS lance un appel à la désignation de candidats des travailleurs sur la base d'un programme de revendications ouvrières
- Le combat pour un Parti des travailleurs
- Contre les appuis gauchistes aux partis bourgeois
- Conclusion

Les travailleurs doivent être présents et de manière indépendante sur la scène politique aux prochaines élections

Seuls les travailleurs peuvent défendre leurs propres intérêts

Non à la collaboration politique avec les patrons et leurs partis

Il faut porter les revendications des travailleurs sur la scène politique

Les travailleurs sont prêts

[3]

Déclaration de principe du R.M.S.

1) De quel type de regroupement s'agit-il ?

[Retour à la table des matières](#)

S'agit-il du "lancement" d'un nouveau parti ? Non. Nous sommes des militants syndicaux qui croient nécessaire que les travailleurs construisent leur propre parti. Nous croyons que ce parti ne nous tombera pas du ciel et que le travail pour le construire est nécessaire et actuel. Nous n'avons donc pas l'intention de décréter la création du parti... mais nous voulons plutôt, par le regroupement des militants d'accord avec cet objectif, travailler systématiquement à le construire.

S'agit-il d'une chapelle, d'une secte ? Non. Nous voulons nous regrouper mais sûrement pas pour mettre sur pied une secte extérieure au mouvement ouvrier qui pratique la dénonciation abstraite des dirigeants syndicaux.

S'agit-il d'un regroupement où les militants qui y sont engagés perdent leur droit au désaccord vis-à-vis d'autres militants du même regroupement ? Il ne s'agit pas de cela non plus.

S'agit-il d'un regroupement qui se limite à échanger de belles idées sur la situation des travailleurs du Québec ou à "placoter" des problèmes ? Non plus.

Il s'agit au contraire de mettre sur pied :

* un regroupement large de militants syndicaux qui veulent pouvoir débattre ensemble de leur travail de militants dans les organisations syndicales, des problèmes auxquels ils sont confrontés et qui veulent coordonner leur action à partir d'une triple orientation qu'ils partagent, à savoir :

- 1) Nous sommes pour l'indépendance complète des syndicats en face du gouvernement et du patronat et nous nous opposons [4] et combattons toutes les tentatives directes et indirectes pour intégrer les syndicats dans les structures de "participation" économique ou politique du gouvernement ou des patrons.

Nous croyons que c'est seulement si elles sont indépendantes complètement que nos organisations pourront nous appartenir et nous permettre de lutter pour la satisfaction de toutes nos revendications.

- 2) Nous sommes pour l'action unitaire des syndicats ; nous voulons développer toutes les initiatives qui vont dans ce sens et travailler activement à résoudre tous les obstacles qui empêchent ou réduisent cette unité. Nous sommes convaincus que nous ne pouvons faire face adéquatement aux attaques centralisées du gouvernement et du patronat et obtenir gain de cause contre eux si nos organisations marchent séparément.
- 3) Nous sommes pour un parti des travailleurs, distinct de tous les autres partis ; nous travaillons aujourd'hui à construire ce parti et nous croyons, dans ce sens, que nos organisations actuelles, les syndicats, ont un rôle d'initiative essentiel à jouer pour y arriver. Nous voulons développer toutes les actions syndicales qui contribuent à réaliser cet objectif.

* un regroupement de militants syndicaux qui acceptant de situer leurs discussions et leurs actions à l'intérieur de cette orientation, en trois points, restent par ailleurs libres d'appartenir à l'organisation politique ou au parti de leur choix. Nous croyons qu'il serait faux d'exiger comme condition préalable à l'adhésion au regroupement des militants syndicaux, que ceux-ci rompent leurs affiliations politiques. C'est au contraire par le débat, l'action et l'expérience communes que les travailleurs vont élaborer leur propre programme politique, construire leur propre parti et joindre ses rangs massivement. C'est l'objectif auquel nous travaillons et nous ne pouvons pas faire comme si l'objectif était déjà réalisé.

[5]

* un regroupement de militants syndicaux qui sont prêts à rechercher les moyens de coordonner leurs interventions et leurs actions, sans par ailleurs perdre leur droit au désaccord vis-à-vis d'autres militants du regroupement.

* un regroupement de militants syndicaux qui refusent le "charriage" et qui veulent pouvoir trouver un cadre de discussions et d'action dans le plus complet respect de la démocratie ouvrière, où les différents points de vue s'expriment librement.

* un regroupement de militants syndicaux qui veulent aborder ensemble toutes les questions qui concernent le mouvement ouvrier et ses intérêts, au centre desquelles se trouve la politique.

2) Pourquoi un tel regroupement ?

[Retour à la table des matières](#)

L'orientation politique, définie plus haut, n'est pas une invention qui provient de la tête de quelques-uns.

Les récents congrès des organisations syndicales, aussi bien à la FTQ, à la CSN qu'à la CEQ, montrent que nous sommes un nombre de plus en plus grand de militants syndicaux qui veulent diriger leur action dans ces perspectives.

Cette volonté et notre nombre n'ont pas cessé de croître au cours des dernières années, du fait même des luttes dans lesquelles, avec l'ensemble des travailleurs organisés, nous avons été impliqués.

Constatant que nous sommes sur les mêmes perspectives et sans cesse plus nombreux, nous savons en même temps à quel point nous sommes séparés dans des milieux de travail, des secteurs, des syndicats, des villes et des régions différents.

Nous constatons qu'il ne suffit pas que nous nous retrouvions au moment des congrès. Appartenant à des milieux de travail [6] et des syndicats différents, nous faisons face aux mêmes questions fondamentales et chacun de nous ressent vivement l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de débattre de ces questions avec des militants d'autres milieux de travail, d'autres syndicats, de confronter nos points de vue et ainsi de renforcer notre action en la coordonnant.

Pour que les choses changent, pour que nous ne soyons plus simplement une addition d'individus qui "pensent la même chose", mais continuent d'agir, nous avons décidé de nous regrouper.

Il y a, par exemple, la loi anti-scab, l'enquête du gouvernement dans les syndicats de la construction, la question de la participation des syndiqués aux Conseils d'administration des hôpitaux, écoles, ou collèges, l'action à entreprendre face à la hausse des prix, l'action politique du mouvement syndical. Ces questions, et toutes celles qui concernent les travailleurs, nous voulons les discuter ensemble, nous éclairer mutuellement, et agir de manière coordonnée à leur sujet.

(Texte adopté lors de la première assemblée du R.M.S.
le 17 mai 1974)

[7]

Appel à la désignation de candidats des travailleurs sur la base des revendications ouvrières

[Retour à la table des matières](#)

Il y aura des élections générales au Québec le 15 novembre prochain. Une seule grande question se pose à nouveau à tous les travailleurs : quels candidats, quel parti politique vont défendre les revendications des travailleurs dans ces élections ?

Quel parti, quels candidats vont combattre le gel des salaires, l'augmentation des prix, les coupures dans tous les budgets sociaux : santé, éducation, allocations de chômage. Qui va défendre l'indexation de tous les salaires, allocations sociales et familiales, pensions, le salaire minimum de \$4.00 l'heure indexé.

Quel parti, quels candidats vont défendre les conditions de santé et de sécurité au travail, un système d'assurance-maladie universel, public et complet, un système complet de garderies financées par l'État.

Quel parti, quels candidats vont défendre les droits démocratiques de la population du Québec : droits linguistiques, école publique, unique, et laïque, droit à l'avortement.

Quel parti, quels candidats vont, dans les prochaines élections défendre le droit de grève sans limite, le droit à la négociation, le droit au travail pour tous. Qui va défendre la syndicalisation universelle et la formule Rand, une loi anti-scab, et la fin des injonctions et lois spéciales utilisées contre les travailleurs ?

Les partis du patronat

[Retour à la table des matières](#)

Le Parti Libéral, l'Union Nationale, le Parti National Populaire, le Ralliement des Créditistes ont toujours adopté et continuent d'adopter des positions résolument anti-ouvrières. Aucun de ces partis ne s'est jamais prononcé pour la défense des revendications ouvrières. Au contraire, tous les candidats de ces partis se sont levés pour prendre, sous une forme ou sous une autre, la défense du patronat, de l'entreprise privée contre les intérêts des travailleurs. Il en est de même du Parti Québécois.

[8]

Contrairement à ceux qui prétendent que le Parti Québécois est le parti « le plus proche des intérêts des travailleurs », le parti qui « va le plus loin dans des projets de réformes sociales », le parti qui « pourra résoudre la question nationale », le Parti Québécois a, ces dernières années, sur toutes les questions décisives concernant les revendications ouvrières et les revendications démocratiques, pris des positions contre les intérêts généraux du mouvement ouvrier et de la population en général.

Le PQ contre les revendications des travailleurs

Rappelons, entre autres faits, que le Parti Québécois a appuyé le rapport de la Commission Cliche qui devait servir de tremplin à une violente attaque du gouvernement contre le mouvement syndical, qu'il a voté avec le gouvernement libéral la loi 73 qui cassait la grève des travailleurs de l'Hydro, qu'il a voté avec le gouvernement Bourassa la loi 253 sur les services essentiels qui limitait le droit de grève des travailleurs d'hôpitaux ; le Parti Québécois a refusé de prendre position pour les travailleurs du Front Commun et a préparé un règlement salarial de 32.5%, alors que les travailleurs exigeaient 43%, le Parti Québécois a voté en deuxième lecture la loi 61 qui cassait, de manière sans précédent la grève des infirmières et infirmiers du Québec. Plus récemment, le Parti Québécois a refusé de soutenir le mouvement de revendications des travailleurs de tout le Québec et la grève générale du 14 octobre contre les contrôles des salaires imposés par les lois Trudeau-Bourassa... En fait, depuis les dernières élections, le Parti Québécois n'a jamais défendu à l'Assemblée nationale les revendications des travailleurs ou d'un groupe de travailleurs. Avec leurs propres employés du journal « Le Jour », Jacques Parizeau, Yves Michaud, René Lévesque, se sont comportés, aux dires mêmes de Norbert Rodrigue, président de la CSN, comme la pire des entreprises capitalistes.

La « participation » : PQ et mouvement ouvrier, deux positions irréconciliables

[Retour à la table des matières](#)

Le Parti Québécois a présenté comme un point central de son programme dans ces élections le thème de la « participation des travailleurs à la gestion des entreprises ».

[9]

Ce thème de la gestion bipartite (travailleurs-patrons) ou tripartite (travailleurs-patrons-État) a été catégoriquement rejeté par les présidents des trois centrales (FTQ-CSN-CEQ) au nom du mouvement ouvrier du Québec à l'occasion de l'annonce officielle de la participation des trois centrales à la grève générale nationale du 14 octobre. Tout en décidant de participer au mouvement de débrayage pour le retrait de la loi Trudeau, le mouvement ouvrier du Québec indiquait clairement son refus de la perspective d'une quelconque collaboration des travailleurs avec le patronat et l'État dans la gestion de l'économie capitaliste.

La politique du Parti Québécois, par la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise, par la cogestion, c'est l'intégration des syndicats dans les structures de décision du patronat, dans le but de les associer et de cautionner les décisions patronales.

Le thème central de la campagne électorale du Parti Québécois est diamétralement opposé à la position du mouvement ouvrier.

Le PQ : faillite sur la question nationale

Comme en ce qui concerne les aspirations et les revendications des travailleurs, le Parti Québécois s'est abstenu, dans les faits, de défendre les droits démocratiques de la population du Québec. De la loi 22 à la question du français dans les communications aériennes, à la question linguistique dans les écoles, le Parti Québécois s'est ou abstenu ou a confiné sa protestation dans les commissions parlementaires. Au cours des dernières années, le Parti Québécois n'a engagé aucune campagne massive pour la défense des droits démocratiques de la population du Québec. Il est de plus en plus clair que le Parti Québécois ne peut résoudre la question nationale, la question des droits démocratiques de la population du Québec, et que sur ce terrain aussi, seul le mouvement ouvrier pourra apporter des solutions parce que lui seul

peut aller jusqu'au bout dans cette bataille contre ceux qui vivent de privilèges et de l'exploitation des travailleurs.

Il faut offrir un choix réel aux travailleurs

[Retour à la table des matières](#)

Aucun des partis existants, y compris le Parti Québécois, ne reprend à son compte l'ensemble des revendications des travailleurs.

[10]

Il ne faut pas qu'une fois de plus, dans ces élections, les travailleurs n'aient d'autre choix que de distribuer leurs votes entre des candidats qui leur sont étrangers, qui n'ont pas les mêmes intérêts qu'eux, des candidats de partis voués à la défense d'intérêts qui ne sont pas les leurs.

De plus en plus dans le mouvement ouvrier, des travailleurs, des militants et dirigeants syndicaux reconnaissent la nécessité d'une alternative politique aux partis existants, la nécessité d'offrir un choix politique réel aux travailleurs. Ce choix réel, seul le mouvement ouvrier peut l'offrir. Qui d'autre, en effet, peut faire entendre la voix des travailleurs à l'occasion des élections ? Qui d'autre peut porter sur la scène politique les centaines de revendications formulées par les travailleurs eux-mêmes ? Qui d'autre peut se porter candidat aux élections sur la base de ces revendications ?

Dans son rapport moral au 14e Congrès de la FTQ, en décembre 1975, Louis La-berge déclarait :

« Je pense que le temps est venu de réunir nos revendications éparées (accès à la syndicalisation, politique de main-d'oeuvre, contrôle du capital étranger, législations sociales...) pour en dégager un véritable programme politique des travailleurs québécois que nous pourrions expliquer à nos membres et que nous pourrions mettre de l'avant au moment des grands débats publics que sont les campagnes électorales. »

(Cible et force de frappe p. 48)

La direction de la FTQ, cependant, n'avait aucune perspective en ce qui concerne la prise en main de la défense de ces revendications au niveau électoral par les tra-

vailleurs eux-mêmes. La direction de la FTQ invite plutôt les travailleurs à militer dans le Parti Québécois pour influencer de l'intérieur le programme du Parti Québécois.

Dans le même sens, le président de la CEQ, Yvon Charbonneau faisait récemment allusion à la nécessité de diffuser les revendications ouvrières, de les porter sur la scène politique, mais sans proposer de moyens concrets pour que les travailleurs s'en saisissent et les défendent à leur propre compte sur la scène électorale.

Nous du RMS pensons qu'il ne suffit pas de rassembler les revendications ouvrières et de les diffuser. Nous pensons encore moins que ces revendications ne doivent servir qu'à tenter d'influencer le programme d'un parti qui n'est pas le nôtre [11] et qui ne défend pas nos intérêts. Nous sommes d'avis que la seule et unique position conséquente pour la classe ouvrière consiste à défendre concrètement ses revendications sur la scène politique en se portant candidat aux élections.

Des candidats des travailleurs

[Retour à la table des matières](#)

Les travailleurs n'ont pas de parti à eux. Cela est certes un obstacle. Nous ne croyons pas cependant, à cause de cela, qu'il est impossible que s'exprime la voix des travailleurs dans ces élections. Il y a dans le mouvement ouvrier des militants et des militantes qui sont prêts à se porter candidats au nom du mouvement ouvrier et sur la base de ses revendications. Le RMS est convaincu que cela est possible et entend y engager toutes ses énergies.

Le RMS lance un appel à la désignation de candidats des travailleurs sur la base d'un programme de revendications ouvrières

Les organisations ouvrières peuvent et doivent soutenir une telle initiative qui constitue un premier pas vers l'autonomie politique de la classe ouvrière, vers la construction du parti des travailleurs.

Les travailleurs possèdent leurs revendications (voir le Cahier no. 2 du RMS, à compléter par les autres revendications élaborées depuis dans le mouvement ouvrier). Ils peuvent désigner dès maintenant leurs propres candidats sur la base de ces revendications, des candidats mandatés par le mouvement ouvrier pour les défendre, « des gens sur qui on peut se fier parce qu'ils sont des nôtres et mandatés par nous » (Louis Laberge, décembre 1971). Les travailleurs peuvent le faire, c'est possible, les délais ne sont Pas trop courts.

Combien de candidats est-il possible de réunir ? 2, 5, 10, 20 ? Cela dépendra de l'état des forces du mouvement, du degré de sensibilisation à cette nécessité et de l'appui des organisations syndicales. Quelque soit ce nombre, il s'agira d'un premier pas fondamental dans le sens d'une rupture complète avec tous les partis bourgeois, dans le sens de l'autonomie organisationnelle totale de la classe ouvrière sur le plan politique, dans le sens de la construction de son propre parti politique. Et nous devons à tout prix faire ce premier pas.

[12]

Le combat pour un parti des travailleurs

[Retour à la table des matières](#)

Depuis 1974, le RMS combat pour la construction d'un parti des travailleurs basé sur les syndicats. De nombreux débats ont été suscités à l'intérieur du mouvement sur cette question. A cette perspective mise de l'avant par le RMS se sont opposées, entre autres, propositions d'appui au Parti Québécois de dirigeants syndicaux, pressions de toutes sortes visant à reporter à plus tard, « quand les travailleurs seront prêts », l'action politique autonome des travailleurs. Les travailleurs ont cependant aujourd'hui à faire face à une échéance électorale.

Vont-ils de nouveau répartir leurs votes entre les partis bourgeois ? Vont-ils de nouveau laisser tout le champ libre à la bourgeoisie ? Seront-ils de nouveau absent de la scène politique en tant que force organisée, en tant que classe ?

Sur le terrain électoral comme sur tous les autres terrains de l'affrontement avec la bourgeoisie, les travailleurs doivent mener le combat. Sur ce terrain, comme sur les autres, la bourgeoisie y est organisée. Élection après élection, ces partis remportent les voix. Sur ce terrain comme sur les autres, les travailleurs doivent être présents et organisés.

Nous ne pouvons continuellement reporter cet objectif à plus tard.

Contre les appuis gauchistes aux partis bourgeois

Certains s'opposeront à une telle démarche, la taxant de réformiste et lui opposeront l'objectif de la construction du parti révolutionnaire. Mais, dans la poursuite de cet objectif, que proposent-ils aux travailleurs comme perspective immédiate en vue des prochaines élections. Ils n'ont rien à leur proposer et ne combattent d'aucune façon pour que le mouvement ouvrier offre une alternative réelle aux travailleurs face aux partis bourgeois. En ne proposant aucune alternative aux travailleurs, ils

font objectivement la même politique que ceux qui veulent que les travailleurs donnent leur appui aux partis qui les attaquent continuellement, s'opposent à leurs revendications, cassent leurs grèves, gèlent leurs salaires...

Nous nous opposons à toute forme d'appui aux partis bourgeois, quelque soit la forme selon laquelle cet appui se manifeste, qu'elle soit directe ou indirecte, de gauche ou de droite, critique ou conditionnelle, etc. .

[13]

Nous pensons qu'il est possible par la désignation de candidats de travailleurs de faire un pas important dans le sens de la rupture complète d'avec les partis bourgeois et considérons cette démarche comme essentielle pour la construction du parti de la classe ouvrière. Nous sommes convaincus que cette rupture d'avec les partis bourgeois est l'objectif prioritaire de la classe ouvrière, le tout premier pas à franchir dans la voie de son émancipation complète.

Conclusion

Les travailleurs doivent être présents et de manière indépendante sur la scène politique aux prochaines élections

- Le mouvement ouvrier est de plus en plus engagé dans un affrontement avec l'État capitaliste.
- *Les travailleurs du secteur public* font face à l'État employeur et législateur qui tente de les casser par des lois spéciales (253, 23, etc.)
- *Les travailleurs du secteur privé* font aussi face à l'État qui attaque leurs conditions de vie et de travail en votant des lois spéciales et permanentes (C-73, 64, etc.)
- Toutes les batailles majeures du mouvement ouvrier sont ainsi portées au niveau de l'État et deviennent, de ce fait, politiques.
- Elles posent la question du gouvernement.
- En défiant massivement les lois matraques du gouvernement, les travailleurs expriment leur force politique.
- Pourtant, *sans instrument politique qui leur appartienne, même les luttes syndicales sont compromises.*

*Seuls les travailleurs peuvent défendre
leurs propres intérêts*

- Tous les jours nous subissons les attaques du patronat et du gouvernement (injonctions, lois spéciales, tutelles, etc.)
- Ce sera toujours la même chose tant que notre action ne nous conduira pas directement au Parlement et au Gouvernement pour y combattre ceux qui brisent les grèves, font monter les prix, bloquent les salaires, etc. .
- Les patrons capitalistes savent que, sans action politique organisée, sans parti pour défendre leurs intérêts au Parlement et au Gouvernement, leur système fondé sur le profit [14] serait menacé.
- De même les intérêts des ouvriers, des employés, des enseignants, des milliers d'exploités, ne peuvent être défendus jusqu'au bout sans un parti politique qui leur appartienne.
- Seul un gouvernement ouvrier, reposant sur les organisations ouvrières peut répondre aux aspirations des travailleurs.
- Seul un parti des travailleurs peut constituer un tel gouvernement, faire sien le programme de revendications des travailleurs et prendre les mesures qui s'imposent pour le réaliser.
- Pourtant l'absence d'un tel parti ne doit pas empêcher la voix des travailleurs de s'exprimer de manière indépendante aux prochaines élections.
- Il est possible de désigner des candidats des travailleurs qui porteront ces revendications sur la scène politique et qui permettront en même temps au mouvement ouvrier de faire un premier pas dans le sens de la construction de son propre parti politique.

*Non à la collaboration politique
avec les patrons et leurs partis*

- Les patrons ont des intérêts opposés aux nôtres. Nous les combattons tous les jours sur les lieux de travail. Ils ne sont pas les alliés des travailleurs.
- Nous ne pouvons pas nous unir à eux à l'intérieur d'un même parti politique quand nous luttons contre eux dans nos magasins, écoles, hôpitaux...
- Nous ne pouvons leur offrir un appui même « conditionnel » ou « critique ».

- Dans notre action politique, comme dans notre action syndicale, nous devons nous organiser entre nous, ne compter que sur nous-mêmes. C'est la seule manière de défendre nos intérêts propres.

- Nous devons rompre avec tous les partis bourgeois. Cette rupture est l'objectif prioritaire de la classe ouvrière, le pas fondamental à franchir.

- Nous ne pouvons pas remettre continuellement cet objectif à plus tard.

[15]

Il faut porter les revendications des travailleurs sur la scène politique

- Les travailleurs possèdent des revendications propres.

- Aucun des partis existants ne peut défendre ces revendications. Tous ces partis sont voués à la défense de l'ordre social capitaliste.

- Il ne suffit pas de « diffuser » ces revendications, de les faire connaître. Il faut les porter sur la scène politique. Il faut que des candidats des travailleurs, au nom du mouvement ouvrier, se présentent aux élections sur la base de ces revendications.

- Il faut que la voix des travailleurs s'exprime au niveau électoral, de manière indépendante.

Les travailleurs sont prêts

- Il est faux de prétendre que les travailleurs ne sont pas prêts à faire de l'action politique à leur propre compte.

- Il est possible, dès les prochaines élections, de présenter des candidats des travailleurs sur la base d'un programme de revendications ouvrières.

- Il y a dans le mouvement ouvrier des militants et militantes qui sont prêts à se porter candidats.

- Les organisations syndicales doivent appuyer sans réserve de telles initiatives.

Pour la désignation de candidats de travailleurs sur la base des revendications ouvrières

[16]

Pour la convocation d'une conférence intersyndicale d'orientation et d'action politique en vue de la construction du Parti des Travailleurs.

Pour la désignation de candidats des travailleurs sur la base d'un programme ouvrier, aux prochaines élections.

MILITANTS SYNDICAUX !

Tous les militants syndicaux désireux de participer aux assemblées mensuelles du Regroupement des Militants syndicaux (R.M.S.) ou de recevoir son Bulletin de Liaison et ses Cahiers, sont priés de s'adresser à :

Regroupement des Militants Syndicaux

C.P. 543, Succursale Beaubien,

Montréal

Fin du texte